

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 5 février 2024 - 1,50 €

N° 69

Agriculteurs

Après avoir bloqué des routes un peu partout avec leurs tracteurs, pénétré jusqu'à Rungis le 31 janvier, et menacé d'« affamer la capitale », les agriculteurs en colère sont rentrés chez eux, plus tôt qu'on ne s'y attendait, dès les 1er et 2 février. Paris et Bruxelles leur ont fait des concessions significatives. Les obligations de jachère sont reportées à une date ultérieure, les importations venant d'Ukraine seront maîtrisées, l'accord de libre-échange avec les pays d'Amérique du Sud sera reconsidéré... Des mesures de simplification fiscale ont été promises et l'augmentation de la taxe sur le gazole non routier est provisoirement oubliée. Des assouplissements ont également été accordés concernant l'interdiction programmée de certains insecticides, au grand dam des écologistes. Le gouvernement français a enfin promis de veiller à ce que la grande distribution respecte mieux les lois dites « EGAlim » qui doivent protéger le revenu des agriculteurs. Il a encore lancé une grande campagne de vérification des produits alimentaires importés de chez nos voisins, notamment espagnols (qui ne sont pas contents, surtout après les déclarations de Ségolène Royal critiquant des tomates « *faussement biologiques* » – ce qu'il ne devrait pas être difficile de démontrer – et qui « *n'ont*

aucun goût » – ce que chacun peu constater). Le versement rapide de nouvelles subventions a enfin été plus ou moins promis.

Le syndicat majoritaire, la Fnsea – qui est le co-gestionnaire de la politique agricole depuis plusieurs générations et que l'on dit tenant d'une agriculture intensive, représentant des coopératives surpuissantes et de gros intérêts (céréaliers...) – et le syndicat Jeunes agriculteurs (qui

fait listes communes avec la Fnsea lors des élections professionnelles) ont donc considéré que ces avancées justifiaient une suspension du mouvement. La Coordination rurale avec ses bonnets jaunes (réputée à droite) et surtout la Confédération paysanne (classée à gauche) – représentant plus les intérêts des exploitations de petites tailles ou de celles tournées vers l'agro-écologie – auraient sans doute bien aimé conti-



SOMMAIRE

P. 1 Agriculteurs. P. 2 Coordination rurale. P. 3 Lectures. P. 4 Cercle vicieux. – Attal hors-sol. P. 5 Enseignement catholique. P. 6 La Poste. – Délinquance. – Électricité. P. 7 Ariane 6. – Impôts. P. 8 Le droit en temps de guerre. P. 9 La doctrine Biden. P. 10 Russie et Occident. P. 12 Théâtre : Le prince à la tête de coton.

■ **Luxe** : La famille Arnaud, propriétaire de 48,6 % de LVMH, doit recevoir des dividendes de 2,9 milliards d'euros pour l'exercice en cours dont les résultats sont excellents grâce aux ventes de produits de luxe en Asie. L'Assemblée générale du 18 avril 2024 doit en effet confirmer un dividende de 13 euros par action.

■ **Grèves** : Les enseignants appelaient à la grève le 1er février. La participation a été de 20,26 % selon le ministère. Quant à la CGT-RATP, elle a appelé à une grève le 8 février dans les transports en commun d'Île-de-France, mais elle a surtout déposé un préavis de grève qui court du 5 février au 9 septembre, histoire de bien prendre en otage les jeux olympiques.

■ **Immobilier** : À la demande de la Banque de France, les banques françaises vont réexaminer, par une procédure temporaire qui durera jusqu'en décembre, des dossiers de prêt immobilier qu'elles ont refusés ces derniers mois. Dans son discours de politique générale, le Premier ministre a promis des mesures de simplification pour relancer les ventes immobilières. Elles n'ont pas convaincu la profession.

■ **Immobilier** : Le cabinet immobilier toulousain « L'immeuble », placé en redressement judiciaire en juillet, a été mis en liquidation le 18 janvier, avec 90 millions d'euros de dettes accumulées grâce à un système de « pyramide de Ponzi ». De nombreux syndicats de copropriétaires et des investisseurs immobiliers de Haute-Garonne sont désormais mis en difficulté.

nuer les blocages, mais elles ont dû céder devant la soudaine fermeté des forces de l'ordre à leur égard.

Il faut dire que ce mouvement de colère a su rester très populaire auprès du public, grâce à une bonne organisation qui a évité autant que possible violences et destructions. L'accident scandaleux qui a causé la mort d'Alexandra Sonac, agricultrice de 36 ans, et de Camille, sa fille de 12 ans, sur un barrage routier à Pamiers en Ariège, n'a fait que renforcer ce sentiment de solidarité et de compassion à l'égard de gens qui ne demandent qu'à pouvoir vivre de leur travail, et qui incarnent des valeurs familiales si malmenées dans toute la société. Voir à la télévision ces adolescents (filles ou garçons) capables, à 14 ans, d'assurer la traite des vaches, pendant que leurs parents étaient partis en convois revendicatifs, ne fut pas sans susciter émotion et admiration générales, même si certains ont cru bon de s'en scandaliser...

À ce point de popularité et de succès politique, mieux valait donc pour les syndicats ne pas prendre le risque de tout gâcher par un bras de fer exagéré. Rendez-vous est donné au Salon de l'Agriculture, du 24 février au 3 mars, lieu habituel de rencontre entre les politiques et les agriculteurs. Ces derniers auront eu un mois pour faire le bilan de ce qui aura été promis et de ce qui aura commencé à être mis en œuvre (ou non).

On se doute bien que rien n'aura été réglé car l'agriculture est en pleine transformation, dans toute l'Europe (ou les mouvements de colère paysans

se multiplient : Allemagne, Pays-Bas, Roumanie...) avec des forces contradictoires à l'œuvre. Il n'est pas besoin d'avoir lu Marx pour comprendre que les petites et les moyennes exploitations gênent ceux qui considèrent que l'agriculture est un business comme un autre, qui a vocation à se concentrer en quelques mains, fut-ce au prix de la fin finale d'une civilisation agraire à laquelle nous devons nos paysages et un art de vivre que tout concourt à ramener à la misère morale commune d'un Occident standardisé. Ces hommes libres attachés à leur terre, que l'on a pu voir lors des récents reportages télévisés, avec leurs « têtes de bons Français » et qui savent souvent parler le français bien mieux que nos ministres, ne plaisent pas à l'industrie agroalimentaire qui veut les réduire à merci. L'administration les contrôle jusqu'à la persécution. En France, selon une étude de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (1), les terres agricoles sont les plus taxées d'Europe. En termes de rendement financier, la terre agricole ne rapporte quasiment rien à ses propriétaires, sauf pour les gros exploitants aptes à faire valoir leurs intérêts à Bruxelles. Qu'on ne s'étonne donc pas de voir des domaines à l'abandon, des projets de construction sur les meilleures terres, des ventes à des intérêts étrangers et même chinois jusque dans le Berry... Quant aux travailleurs agricoles indépendants, propriétaires ou non, certains ont un statut peu enviable. On en a entendu beaucoup de témoignages ces derniers jours. D'où la proposition d'Éric Ciotti

de leur garantir un revenu de 1 500 euros par mois. Pourtant, en moyenne, leur revenu n'est pas loin de celui des autres Français (sauf qu'ils ont des horaires beaucoup plus soutenus). Selon le bulletin des statistiques du ministère de l'Agriculture (2), « le solde disponible par actif non salarié atteint en 2022 – certes une année exceptionnelle – une moyenne de 49 580 € » De là à en déduire un revenu mensuel de 4 000 euros, il y a évidemment une marge. Selon des experts, ce revenu moyen serait en fait proche des 2 000 euros. Là où un ouvrier ou un employé du secteur privé gagnerait, toujours en moyenne, dans les 1 900 euros et un fonctionnaire 2 600 (ce, encore une fois, des moyennes recouvrant des réalités diverses, il serait vain de polémiquer à ce sujet)...

Une chose est certaine, nous contribuons à enfoncer nos paysans, chaque fois que nous choisissons les tomates, ou des pommes, à 2 euros plutôt que celles à 7 euros. Mais comment faire autrement ?

Frédéric Aimard

(1) https://www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2022/09/FRB_Taxation_terres_agricoles_Europe.pdf

(2) https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2314/Primeur2023-14_Rica2022.pdf

Coordination rurale

Le grand public avait oublié son existence. À l'occasion de la mobilisation du monde agricole que vient de connaître la France à l'instar d'autres pays de

l'Union européenne, force est de constater que la Coordination rurale (CR) est revenue en force au premier plan médiatique. Sa nouvelle présidente, Véronique Le Floc'h, a réussi son entrée dans le monde feutré du syndicalisme agricole national. Il n'était pourtant pas facile de succéder à deux présidents qui ont su consolider cette organisation, François Lucas et Bernard Lannes. On a vu également émerger à ses côtés des porte-parole crédibles, tel Paul Mougenot, 35ans, élu dans l'Aisne et qui incarne la capacité de la CR à séduire les jeunes agriculteurs.

La Coordination rurale n'est pas réductible à sa fédération la plus turbulente, celle du Lot-et-Garonne capable de lancer ses tracteurs en direction de Rungis. Se refusant aux allégeances partisans, elle n'est pas non plus assimilable aux réseaux RN qui se développent dans le monde agricole. C'est pourtant ces angles d'attaque que l'Élysée a discrètement tenté de monter en épingle pour la discréditer aux yeux des Français. Une petite musique injuste qui tranche avec le bon accueil fait à la CR par le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau et le Premier ministre, Gabriel Attal.

Les historiens du syndicalisme agricole disposent désormais de deux dates clefs pour comprendre le sens profond du message de la Coordination rurale : 1992 et le blocage de Paris face à la réforme de la Politique agricole commune et 2024 avec ce mouvement qui n'est peut-être pas encore totalement terminé. On permettra au journaliste de sortir de sa réserve pour



CONTE ÉCOLOGIQUE

Le roman de renarde

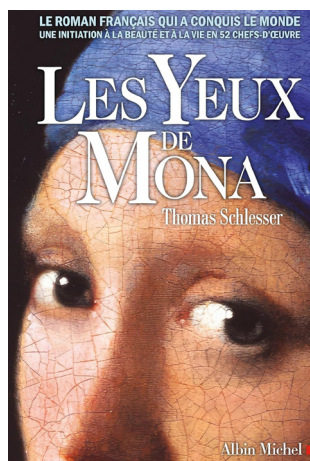
Par sa poésie et sa langue, ce livre est un enchantement. Denis Infante a fait disparaître les articles définis de son roman pour aller à l'essentiel : les émotions de Rousse. La jeune renarde, joyeuse et intrépide, part découvrir le vaste monde, laissant derrière elle ses amis du Bois de Chet. En chemin, elle croise l'ourse Brune, le corbeau Noirciel, le sanglier Cœurrier et l'écureuil Ombre. Dans un univers où l'homme a disparu et où la terre et les animaux meurent de soif, son attention se porte sur les odeurs et les couleurs, la nature parfois déchaînée et l'amitié qui sauve des périls. Un seul désir l'anime : la connaissance, source de vie..

« Rousse ou les beaux habitants de l'univers », Denis Infante, Tristram, 144 p., 16,50 €.

ROMAN

Le pouvoir de l'art

Dans un an, Mona devrait perdre la vue. Que restera-t-il, dans sa mémoire, des jours heureux quand ses yeux s'obscurciront ? Chaque mercredi après l'école, Dadé l'emmène au musée. Le Louvre, Orsay,



Beaubourg, il y a là tant de sources d'émerveillement, tableaux, sculptures et objets, pour nourrir toute une vie intérieure. À travers les déambulations de la fillette et de son grand-père, l'historien Thomas Schlessler nous initie à la beauté de l'art et au plaisir de la transmission. Un poster représentant les œuvres visitées accompagne le roman.

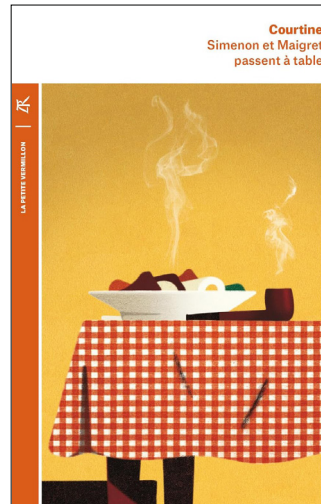
« Les yeux de Mona », Thomas Schlessler, Albin Michel, 486 p., 22,90 €.

GASTRONOMIE

Fin gourmet

Ici, pas de cuisine moléculaire pingre et au coût exorbitant. Avec Jules Maigret, c'est la cuisine traditionnelle, roborative et savoureuse qui est mise à l'honneur. Pendant quarante ans, Robert Courtine a tenu la chronique gastronomique du Monde sous le nom de La Reynière. Son ouvrage répertorie les recettes préférées du célèbre commissaire, héros de Simenon. Il y en a pour tous les goûts : poule en daube en gelée, sole dieppoise, gigot à la bretonne... À vos fourneaux !

« Simenon et Maigret passent à table », Courtine, La Table Ronde, coll. La petite vermillon, 272 p., 8,90 €.



REVUE

Écrivains et alcool

Peut-on imaginer Bukowski ou Fitzgerald sans consommation d'alcool ? Boire fait partie de leur personnalité et de leurs œuvres. Chaque auteur a sa boisson de prédilection : l'absinthe pour Baudelaire, le vin pour Marguerite Duras, le whisky pour Hemingway... Lire s'interroge : y a-t-il du génie dans la bouteille ?

Autres sujets abordés : un entretien avec Hervé Le Corre, l'univers de Cécile Coulon, le portrait de Nathan Devers, une enquête sur les fées...

« Les écrivains et l'alcool : l'ivresse des lettres », Lire magazine, février 2023, 7,90 €. En kiosque..



■ **Habillement** : L'enseigne Burton of London (qui a encore 47 magasins et 200 employés) doit être mise en liquidation judiciaire le 13 février par le tribunal de commerce de Paris.

■ **Terrorisme** : Un Malien de 32 ans – arrivé d'Italie mais vivant comme SDF sur la place Henri-Frenay près de la gare de Lyon à Paris, ayant suivi un traitement psychiatrique, blogueur islamiste influent sur TikTok (44 000 followers, plus de 151 000 « J'aime », si on en croit son profil)... – a attaqué trois passants avec un couteau et un marteau dans la gare de Lyon à Paris le 2 janvier en matinée. L'un d'eux, qui avait courageusement tenté de s'interposer, est dans un état grave. Au même moment, Sofiane K., 28 ans, qui serait schizophrène et fiché S, et menaçait les passants à Lyon avec un couteau, a été arrêté par la police sans avoir blessé personne.

■ **Présidentielle** : Dans un entretien accordé au quotidien Ouest-France le 3 février, le président de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, a rappelé son intention d'être candidat à l'élection présidentielle de 2027.

■ **Paris** : La mairie de Paris a invité, le 4 février, les Parisiens à voter pour un tarif de stationnement très élevé pour les véhicules lourds et hauts dit SUV. 78 000 électeurs (5,68 % du corps électoral) se sont déplacés, qui ont voté à 54,55 % pour la mise en place de cette tarification à partir du 1er septembre (si cette votation n'est pas annulée par les nombreux recours en justice qui sont annoncés).

conclure à la nécessité du pluralisme syndical agricole. Ce n'est plus la Confédération paysanne, marquée à gauche, qui bouscule la FNSEA, c'est bien la Coordination rurale dont le mérite est de nous rappeler, les décennies passant, que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Jérôme Besnard

Cercle vicieux

L'agriculture française est prise dans un cercle vicieux dont il sera bien difficile de sortir. Nous sommes aujourd'hui dans la mondialisation et les échanges internationaux permettent de trouver des denrées alimentaires à des prix très bas. Une fois arrivé dans nos supermarchés, peu importe que le poulet soit élevé en batterie dans des conditions contestables, le consommateur l'achète car il n'est pas cher. Le consommateur aimerait acheter de la meilleure qualité, certes, mais il n'a pas les moyens !

Depuis 40 ans que le commerce international ne cesse de se développer, l'entreprise France doit se battre contre des pays dits à bas coût. Traduisez, des pays où les salariés, parfois même des enfants, sont payés au lance-pierre. Comment dans ces conditions payer nos propres salariés autrement que mal ? Pour être compétitifs, pour pouvoir vendre nos produits français partout dans le monde, il nous faut produire de la qualité, mais pas cher.

Alors ils sont gentils ces hommes en gris qui conseillent nos agriculteurs, qui pondent des normes drastiques pour assurer aux consommateurs

que nous sommes, des produits de qualité, mais seuls les gens les plus fortunés peuvent se les offrir.

Protégeons nos agriculteurs en mettant des droits de douane suffisants pour rééquilibrer les choses me direz-vous ! Facile à dire, mais dans ce commerce international, les marchands de tapis mondiaux négocient pour nous. Ils négocient global. Tu m'achètes des Airbus, du vin et du cognac, alors je t'achète ton lait, tes agneaux ou tes bœufs... et tant pis si cela fait mourir mes paysans. Voilà pourquoi nous signons des accords commerciaux internationaux sur le dos de l'agriculture française et européenne, car c'est au niveau de l'Europe que le grand marchandage s'effectue. Il est d'ailleurs notable de voir que les agriculteurs de toute l'Europe protestent.

Certains pays européens comme l'Allemagne ou les Pays Bas ont su adapter leur agriculture pour devenir assez compétitifs : des fermes énormes, des giga-productions et on parvient à faire baisser les coûts. Le problème nouveau pour ces grands producteurs, ce sont les normes de plus en plus vertes qui ne permettent plus de produire en masse. La vertu écologique coûte très cher et plombe les meilleurs élèves de la compétitivité.

Trouver un compromis entre toutes ces contradictions, permettre à nos agriculteurs de vivre correctement de leurs produits au lieu de leur verser des subventions. Arrêter de les contrôler tous azimuts. Cesser de les épuiser de normes, de paperasse, de conseils, de taxes, on voit bien ce qu'il faudrait faire,

mais nous ne sommes pas une île au milieu de nulle part. Nous sommes dans une redoutable compétition mondiale avec une politique européenne totalement dévouée au marché et à la concurrence. Si nous ne changeons pas notre logiciel, si nous ne protégeons pas mieux nos producteurs, nous ne sortirons pas de ce cercle vicieux.

Loïc de Guébriant

Attal hors-sol

On croyait qu'il n'y avait que le président de la République à se trouver déconnecté des Français, se partageant entre l'Inde et la Suède, avec quelques virées bruxelloises destinées à rappeler que, en fait, tout se décide au niveau européen. Certains avaient même retiré de cet éloignement l'idée que le plus jeune président de la République pourrait être supplanté par le plus jeune Premier ministre, puisque celui-ci restait sur le terrain – un peu comme Georges Pompidou en 1968, lorsque le général de Gaulle volait entre la Roumanie et Baden-Baden.

Or, Gabriel Attal a manifesté aussi une forme de manque d'emprise sur les réalités lors de sa déclaration de politique générale du 30 janvier. Cette remarque peut paraître paradoxale alors que, pour satisfaire le monde agricole et, plus généralement, répondre à de multiples revendications, il s'est montré très concret, accentuant par un ton saccadé la litanie de ses annonces. Mais on a pu se montrer surpris que,

dans ses 56 pages d'intervention, sa seule envoyée personnelle soit venue dans sa conclusion : « Être Français en 2024 c'est [...] pouvoir être Premier ministre en assumant ouvertement son homosexualité ». Même si cette affirmation visait à se positionner sur le plan sociétal et peut-être même politique, elle a pu paraître un peu courte. Force demeure donc de constater que son discours a manqué de souffle, sans aucune référence culturelle ni historique, sans aucune citation qui lui aurait permis de s'inscrire dans une perspective plus longue : lui qui a demandé à la France de « regarder en face l'avenir qui se dessine devant elle » aurait pu sinon s'appuyer sur le passé tout au moins évoquer la longue gestation de la nation.

En cela, il est apparu comme l'expression d'une génération brillante et ambitieuse qui, pour se connecter en permanence aux outils numériques et aux problématiques mondiales, rompt, inconsciemment ou pas, le fil qui nous lie tous à la terre, non seulement celle des agriculteurs mais aussi celle de tous ceux qui ne peuvent oublier d'où ils viennent et à quel pays ils appartiennent. Cela lui aurait d'ailleurs permis d'aborder la question migratoire autrement que par

la réforme de l'aide médicale d'État – mais par voie réglementaire et non par discussion avec le Parlement – et les problèmes de sécurité au-delà du doublement de la présence policière en six ans.

On ne lui reprochera pas de vouloir avancer dans les dossiers de l'éducation, de la santé et du civisme comme dans celui de l'agriculture, ce qu'ont bien compris les manifestants qui ont levé leurs barrages. Mais, outre la nécessité de trouver l'argent nécessaire à toutes ces mises en œuvre, il va falloir remettre tout un chacun au contact de la vie quotidienne et de ses difficultés. L'avenir de la France ne se limite pas à la suppression de quelques centaines d'organismes inutiles ni à la simplification et l'harmonisation des normes. Il implique de savoir aussi bien pourquoi il faut une transition énergétique que lancer un réarmement moral concernant tous ceux qui y vivent.

Jean-Gabriel Delacour

Enseignement catholique

Certes, cela demeure le fait d'une minorité qui trouve facilement une tribune dans le quotidien

Libération, journal recevant quelque 5,4 millions d'euros de subventions gouvernementales. Mais le retentissement médiatique est énorme : comment ne pas être frappé par la haine qui s'exprime actuellement contre l'enseignement catholique ? Entendons-nous d'ailleurs bien : il s'agit de l'enseignement privé sous contrat avec l'État, qui inspecte ses établissements et paie ses enseignants – un peu moins, d'ailleurs, que ceux du public, avec une décote moyenne de 18 %.

On a été frappé par tout ce qui a concerné le lycée parisien Stanislas, lequel va en fait de l'école aux classes préparatoires. La nouvelle ministre de l'Éducation nationale en a réalisé indirectement la promotion en reconnaissant y avoir mis ses enfants, ce que d'autres se gardent bien de claiçonner, alors qu'il apparaît que beaucoup des « élites » de la nation choisissent de tels établissements pour leur progéniture. Si ceux qui en ont les moyens – ainsi que les scolaires bénéficiant de bourses – en bénéficient, c'est parce qu'ils en connaissent l'excellence tout en sachant très bien que les garçons et les filles qui y étudient ne sont l'objet d'aucun lavage de cerveau et que n'y existe aucune discrimination systématique.

■ **Justice** : On attendait, le 5 février à 10 heures, le jugement du tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire des assistants parlementaires qui visait dix responsables du Modem et François Bayrou, leur chef. La lecture du jugement a pris 1 h 40. Si d'assez lourdes condamnations ont été prononcées contre huit prévenus, François Bayrou et deux autres prévenus ont été relaxés (« au bénéfice du doute »).

Ce jugement devrait faire jurisprudence pour des affaires similaires visant les plus hauts responsables de LFI et surtout du RN dont Marine Le Pen qui, contrairement à François Bayrou, est accusée d'avoir directement mis ses assistants parlementaires au service de son parti.

Quant à la carrière politique de François Bayrou, qui a été mise entre parenthèses depuis six ans, elle devrait repartir de plus belle, peut-être avec une participation au gouvernement. Il y a dix jours pour que certaines parties (dont les Institutions européennes partie civile) au procès fassent appel.

■ **Banques** : Le nouveau directeur général de la Société Générale, Slawomir Krupa, a lancé un plan de réduction du nombre de postes, notamment dans les services centraux à La Défense. 900 personnes seraient concernées. La Société Générale a 117 500 salariés dans le monde, dont seulement 56 000 en France.

Malgré un bénéfice annoncé (le 1^{er} février) de 10,98 milliards d'euros en 2023, la BNP-Paribas a connu une baisse en Bourse de plus de 9 % car ses objectifs ont paru décevants aux analystes.

Abonnement à *La Nation Française*

1 an = 20 euros à l'ordre de Spfc-Acip.

Païement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

Merci de signaler par mail, votre réabonnement

**Païement par virement possible. Rib sur demande.
frederic.aimard@gmail.com**

Mais on sort du domaine du réel lorsqu'on agite les vieilles peurs du cléricisme. Malgré toutes les enquêtes, interviews et témoignages mis à disposition, des apôtres de l'intolérance ne peuvent accepter qu'existe quelque chose ressemblant à une éducation religieuse librement consentie ou même, tout simplement, un questionnement spirituel. En a également témoigné la brassée d'oppositions au parrainage du 25^e Printemps des poètes par Sylvain Tesson, qualifié par *Mediapart* de « nouveau révélateur de la banalisation de l'extrême droite » et récusé par « *plus de 1 200 poétesses, poètes, éditrices et éditeurs, libraires, actrices et acteurs de la scène culturelle française* », au demeurant fort peu connus.

De même, *Libération* a cru dévoiler, le 1^{er} février, le scandale de « *l'Immaculée Conception de Pau, un établissement scolaire sous le joug de l'évêque ultraconservateur Marc Aillet* ». Du coup, adoptant un profil bas, le directeur diocésain de l'enseignement catholique du Var a décidé, le 2 février, d'annuler une « *journée de sensibilisation à la laïcité* » à laquelle devait participer Mgr Dominique Rey, ancien aumônier de Stanislas, qualifié par *Libération* d'« évêque ultra-réac ».

Certains viennent donc de découvrir que, loin des « punaises de sacristie » censées hanter autrefois les églises, il y avait aujourd'hui des « cathos » plutôt jeunes, parents et enfants, qui recherchaient, outre l'excellence pédagogique, une formation à la réflexion et à la responsabilité. En corollaire, des

intellectuels ne craignent pas de se poser des questions et de se confronter à autrui. Tout cela mérite-t-il la haine ?

Jean Étèveaux

Poste

La vieille dame qui, depuis l'époque royale, assure le déplacement des missives de toutes sortes demeure gentiment à notre chevet. Grâce à l'internet, elle nous propose ses services non seulement à l'avance mais à toute heure du jour et de la nuit. Comme les congés scolaires de la zone C commencent le 10 février, elle les a anticipés en envoyant des messages de bienveillance. Pour commencer, un constat : « *Vous partez en vacances ou en déplacement prochainement ? Pour continuer à recevoir votre correspondance, faites transférer votre courrier directement sur votre lieu de séjour grâce à nos offres de réexpédition de courrier temporaire.* » Ensuite, elle propose un « *abonnement mobilité* » permettant la « *garde du courrier* », « *autant de fois que vous voulez pendant 1 an* », pour la modique somme de 96,00 € — ce qui représente d'ailleurs une augmentation de 8 % en un an. Autrefois, on s'arrangeait avec son facteur...

Quelque temps auparavant, pour le Nouvel An, les usagers ont eu droit à une autre attention de « *l'équipe La Poste* » : « *Nous vous remercions de votre fidélité et nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année qui commence.* » Y était bien sûr jointe une invita-

tion commerciale : « *Envoyez vos plus beaux vœux avec nos timbres festifs !* », lesquels comprennent notamment, outre les « *Mariannes de l'Avenir* », des représentations de « *Vive les mariés* », « *Bébé est là* », « *24 heures du Mans* » et autres « *Disney* ». Les philatélistes, eux, s'ils veulent célébrer quoi que ce soit, en sont réduits à faire fabriquer par la Poste des timbres commémoratifs qu'ils paient plus cher que ceux disponibles dans les guichets et autres distributeurs.

Voilà comment, allongeant des délais d'acheminement fantaisistes et peu soucieuse de tous les objets qui n'atteignent jamais leurs destinataires, la Poste croit s'être lancée dans l'ère numérique en augmentant ses tarifs et en proposant des timbres sans beauté.

Précy

Délinquance

Le ministère de l'intérieur a ainsi résumé le rapport qu'il a publié le 31 janvier sur la « *géographie départementale de la délinquance en 2023* » : « *Les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus, aussi bien dans le cadre familial qu'en dehors de ce cadre, les violences sexuelles et les escroqueries enregistrées par les services de police et de gendarmerie sont globalement en hausse sur l'ensemble du territoire.* » Ensuite, les disparités sont celles auxquelles on s'attend. Le taux d'homicide pour la Guyane est de 20,6 pour 100 000 habitants, de 5,5 à Mayotte ou de 3,7 en Corse, alors qu'il n'est

que de 0,7 en Bourgogne Franche-Comté, mais de 1,3 en Île-de-France. Il y a des têtes de chapitre significatives : « *Les cambriolages de logements augmentent dans la moitié des départements* », « *Les vols de véhicule en hausse dans la moitié des départements* », « *Paris explique plus du tiers de la hausse nationale du nombre de mis en cause pour usage de stupéfiants* », etc. Pour ce qui est des vols avec armes, le taux est de 3 pour 1000 habitants ! En Guyane et de 2,5 pour Mayotte, mais de seulement ! 0,1 pour la France entière et pour la plupart des régions (0,2 pour l'Île-de-France). On pourrait se réjouir que le nombre de mis en cause dans les trafics de stupéfiants ait baissé de 1 % au niveau national. Mais allez en parler aux habitants de la Mayenne, de la Réunion ou de la Manche et de la Haute-Marne où on constate des hausses allant de + 48 % à + 86 % ! Quant aux escroqueries, elles augmentent de 4 %, avec une « *prévalence* » pour les escroqueries à la carte bancaire sur Internet. Les statistiques, qu'elles aillent dans un sens ou un autre, ne consoleront jamais les victimes.

Paul Chassard

Électricité

Le 1^{er} février, le prix de l'électricité a augmenté de 10 % en moyenne et les abonnés ont pu constater avec amertume que, depuis deux ans, les hausses représentaient plus de 40 %.

Il faut aussi souligner que les abonnés au tarif de base subissent ce mois-ci

une hausse de 8,6 %, alors que le tarif modulable augmente de 9,6 %. Pourtant, la consommation d'énergie la nuit avait été vivement encouragée par le gouvernement, au nom des économies d'énergie. Pénaliser les foyers qui suivent les recommandations officielles, c'est pour le moins de la désinvolture !

Dans les logements les plus modestes, la plupart des appareils électriques ont été coupés et, à l'annonce de la nouvelle hausse, certains ont décidé de s'éclairer à la bougie – ce qui est dangereux. Le gouvernement, qui affirme vouloir défendre le pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires, ignore résolument que douze millions de Français déclarent avoir souffert du froid chez eux cet hiver, soit 24 % des ménages. Sur cet ensemble, on décompte 5,6 millions de personnes en état de précarité énergétique, qui ne se chauffent pas ou si peu que leur santé est compromise.

Il y a une trentaine d'années, les dirigeants du pays expliquaient aux citoyens qu'il leur fallait se serrer la ceinture en vue du retour à la prospérité. Aujourd'hui, le ministre de l'Économie se contente de souligner que l'inflation baisse et que le bouclier tarifaire n'est plus nécessaire puisque les prix de gros sur le marché de l'électricité sont descendus à un niveau acceptable. Il oublie de dire que c'est la Commission européenne qui a imposé la disparition des boucliers tarifaires. Il sait que les nouvelles mesures d'austérité qui touchent les ménages mettent en péril de nombreux artisans et commerçants. Bruno Le Maire veut

aussi oublier que le « *marché de l'électricité* » est un système complexe, opaque et hautement spéculatif qui nous expose à de violents mouvements de hausse des prix.

Il serait tout de même plus simple de suivre l'avis donné par maints industriels et de fixer le prix de l'électricité en fonction de ses coûts de production.

Claudine Uzerche

Ariane 6

Les choses se précisent pour Ariane 6. Le lancement selon l'Agence spatiale européenne (ESA) est prévu entre le 15 juin et le 31 juillet 2024. Tous les éléments de la fusée devraient arriver à Kourou en Guyane, site du lancement courant février.

L'Europe ne dispose plus de lanceur depuis la fin d'Ariane 5. Les espoirs sont nombreux pour la nouvelle fusée qui enregistre déjà un retard de trois ans par rapport aux prévisions.

De nombreux tests techniques ont été réalisés, qui globalement donnent satisfaction. Les États membres de l'Union ont apporté un soutien massif à cette version, concurrente de SpaceX. À terme, l'ESA envisage la construction de 6 à 9 lanceurs par an.

Ariane 6 est de conception entièrement nouvelle, créée pour succéder à Ariane 5 en tant que système de lancement européen de charges lourdes. Grâce à la capacité de redémarrage de l'étage supérieur, la capacité de lancement de l'Europe sera adaptée aux besoins des missions à charges utiles multiples, comme la mise en orbite de constella-

tions de satellites, annonce l'ESA.

Ariane 6 est un peu plus haute qu'Ariane 5 soit 62 mètres avec un diamètre de 5,4 mètres. Sa masse est comprise, selon les versions, entre 530 et 860 tonnes avec deux étages et une coupole.

Philippe Buron Pilâtre

Impôts

Mardi 30 janvier, le Conseil des prélèvements obligatoires, un organe placé sous la dépendance de la Cour des comptes, a publié la deuxième édition du Baromètre des prélèvements fiscaux et sociaux en France, qui cherche notamment à mesurer et évaluer l'attitude de nos compatriotes vis-à-vis de l'impôt.

Selon le sondage, réalisé par Harris Interactiv, 75 % des Français jugent la pression fiscale excessive (76 % s'agissant du niveau des cotisations sociales) et 67 % pensent que son produit est mal utilisé.

Le degré de confiance envers la manière dont l'État orchestre la dépense publique est extrêmement faible, à 32 %, de même que celui dont est gratifiée l'Union européenne (37 %). Les échelons locaux s'en sortent mieux, avec un taux de confiance qui augmente à mesure que la subsidiarité s'accroît : 58 % pour les départements et les régions, 68 % pour les communes.

En toile de fond, c'est bien la question du consentement à l'impôt qui demeure l'objet central de l'étude et qui intéresse de près l'administration fiscale. Rappelons que le taux des prélèvements obliga-

toires en France ne baisse pas et reste bloqué autour de la barre des 45 % depuis 2013 et ce malgré la diminution de certains impôts. L'État a, en fait, vu ses recettes fiscales augmenter du fait de l'inflation via le truchement des effets de seuil.

En soixante ans, la pression fiscale a progressé de moitié sans que cette spirale confiscatoire ait pu être durablement stoppée. Il faudrait donc que la politique de baisses d'impôts en trompe-l'œil de l'actuel Gouvernement se transforme en un choc fiscal réel pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages et permettre aux entreprises de reconstituer leurs marges et redevenir compétitives. Pour y parvenir, il faudrait une réduction massive des dépenses publiques. On n'en prend pas le chemin !

Romain Delisle

La Nation Française

hebdomadaire

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015
Nanterre

TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
Imprimé par nos soins.

■ **Europe** : Un sommet des 27 chefs d'États et Premiers ministres européens a eu lieu le 1er février à Bruxelles sur la crise agricole et une aide de 50 milliards d'euros (33 milliards de prêts et 17 milliards de dons sur quatre ans) à apporter à l'Ukraine. Plusieurs centaines de tracteurs étaient dans la ville.

■ **Espagne** : Le 30 janvier, les 7 députés indépendantistes catalans aux Cortès ont voté contre la loi d'amnistie concernant une centaine d'indépendantistes condamnés car elle leur semblait pouvoir être remise en cause en ce qui concerne Carles Puigdemont. Celui-ci est visé par une enquête sur ses relations avec la Russie et pourrait être jugé pour haute trahison (ce qui n'est pas amnistiable). Le Premier ministre est donc sans majorité et on s'achemine vers de nouvelles élections législatives.

■ **Catalogne** : Une alerte sécheresse a été lancée par Barcelone le 1er février. 6 millions de personnes dans 200 communes vont être concernées par des restrictions d'eau. Sauf pluies providentielles, les éleveurs devront limiter leur consommation de 50 % et les agriculteurs devront renoncer à 80 % de leurs futures récoltes. Les hôtels et les campings vont également devoir restreindre leurs activités. Des tankers d'eau potable seront affrétés par les autorités.

■ **Italie** : Le prince Victor-Emmanuel de Savoie, prétendant au trône d'Italie, fils du dernier roi, est mort le 3 février à 86 ans à Genève.

Du droit en temps de guerre

La propagande et la désinformation battent leur plein. On est donc en guerre pour ceux qui regardaient de loin et les désaccords s'exportent. Sur le plan interne c'est pareil : on s'oppose avec fermeté mais c'est de la démocratie et ce n'est pas mon sujet du moment. Je me préoccupe de toutes les victimes innocentes par définition et comment éviter qu'il y en ait plus en cas de bagarres physiques. Pendant que le canon tonne sur de nombreux champs de bataille on a fourbi les armes juridiques. Sont-elles des tigres de papier ou de paroles ?

Je n'évoque que le Proche-Orient. La Cour internationale de justice qui ne juge que les conflits entre États et applique la convention sur la prévention du génocide essaie de calmer le jeu mortel avec le décompte morbide des victimes et invite à la modération. Je n'écris pas à l'humanisme car avec les guerres les valeurs humaines reculent au bénéfice des ressentiments anciens et de la vengeance, et on compare les barbaries commises ou les coups bas des uns et des autres. Chacun estime être dans son droit, être légitime. L'homme n'a pas de limites dans la haine, on l'a déjà connu. On a cru qu'on avait progressé, on déchant.

L'Afrique du Sud qui n'est pas partie prenante directement au litige avait saisi la cour de mesures conservatoires en accusant Israël de pratiquer un gé-

nocide sur la population palestinienne. Elle n'a pas poursuivi le Hamas. Elle a demandé un cessez-le-feu immédiat. Israël qui est un État s'est défendu et le Hamas qui est un groupe sui generis pour le mal et qui n'est pas soutenu par tous les Palestiniens ou tous les pays arabes a été aux justiciables absents. Les terroristes ne s'incarnent pas et ne tentent pas de justifier leurs exactions. Ils détestent les juges. Et pour la paix il faut pouvoir en discuter et être à minima d'accord.

En général dans un procès il y a deux mécontents : celui qui a gagné mais pas assez car selon lui son adversaire avait tout faux. Et celui qui a perdu alors qu'il était certain d'avoir raison, ce qui prouve que les juges sont incompetents et partiaux et n'ont rien compris.

La cour a rendu son verdict le 26 janvier 2024. C'est une simple ordonnance c'est-à-dire une décision qui n'aborde pas le fond des faits et qui ne juge pas des responsabilités. Aussitôt l'Afrique du sud a levé les bras au ciel en criant on est les meilleurs, Israël a échoué en justice. Cri de joie excessif donc insignifiant.

Cette lecture n'est pas exacte et les juges ont rendu une décision nuancée. Ils ont reconnu à l'État d'Israël le droit de se défendre. Ils ont ordonné de prévenir – donc de stopper – toute incitation ou génocide éventuel s'il y a lieu par des mesures dont Israël devra rendre compte et qui sont en son pouvoir sans pour autant qualifier juridiquement les faits dénoncés et sans se prononcer sur la réalité ou non d'un génocide. Ils ont enjoint à Israël de faire son possible pour que l'aide

humanitaire puisse arriver à Gaza ce qui implique aussi que l'Afrique du Sud y contribue comme d'autres États.

La cour n'a pas ordonné le cessez-le-feu ce qui aurait été d'ailleurs sans effet car la juridiction ne dispose d'aucune force contraignante pour faire appliquer ses arrêts de force ou avec des sanctions efficaces. L'Afrique du Sud dans cet épisode judiciaire a eu le mérite de faire parler le droit international. Quant à la fin des hostilités qui peut en prévoir la date et l'issue ?

Il n'y a pas eu une condamnation ferme de culpabilité d'Israël et la confirmation de ce que l'Afrique du Sud prétendait. C'est au moins un match nul qui ne change rien sur le terrain : les arbitres n'ont pas désigné celui qui doit rentrer au vestiaire avec un carton rouge. L'Afrique du Sud ne risquait qu'un revers puisque rien ne lui était demandé ou reproché. Israël avait plus de risques au moins sur le plan de la conscience mondiale et du respect envers l'homme fût-il un ennemi qui veut sa perte. On n'est pas obligé d'utiliser les mêmes armes inhumaines que celles de celui qu'on combat ? J'admets que c'est facile à dire de loin !

En matière de justice internationale le droit et la diplomatie se complètent. Pour bien faire dans l'absolu il ne faut ni vainqueur ni vaincu. Il faut réserver l'avenir et humilier une partie n'est pas un gage de paix pérenne, on l'a vu notamment après la première guerre mondiale avec le traité de Versailles.

« La guerre est une poursuite de l'activité politique

par d'autres moyens » a écrit Carl von Clausewitz. Il y a aussi la justice internationale avec ses règles de droit âprement débattues, et quand les temps sont venus s'impose la diplomatie car il faut bien en finir un jour et que les vivants le restent. La guerre est un acte de violence absolue. Elle ne dépend que d'un seul dans son coin. La diplomatie est l'art des subtilités, des compromis et de l'imagination constructive dans un intérêt collectif. Le droit pose des principes qui sont tous universels ou devraient l'être si on exclut la loi du plus fort ou les affirmations théocratiques.

La justice applique le droit, l'interprète, le modère s'il le faut, comble les vides qui n'appellent pas de réponse prédéterminée. Elle recherche des solutions s'il y en a en posant un cadre juridique. Elle s'efforce de promouvoir la vertu, ne donne pas de leçons de morale et répond uniquement aux questions qui lui sont posées dans la limite de ses compétences. Elle ne tranche pas des dilemmes historiques ou existentiels et laisse les responsables politiques décider du sort des peuples et donc de la paix sur la planète puisque tout se sait et que l'effet d'un vol de papillon peut déstabiliser le monde.

Souvent la vérité est à comprendre à travers ce que les juges n'ont pas dit ou écrit. Le prétendu victorieux est souvent en pratique défait. Tout homme ou femme de bonne volonté et sincère et qui croit dans le progrès de l'homme vers le bien doit s'interroger : la violence a-t-elle un sens ? La loi du talion conduit-elle à l'harmonie ? Certes

il ne s'agit pas de tendre l'autre joue quand on a pris un coup. On n'est pas naïfs ou faibles. Mais la raison doit l'emporter. Le vainqueur n'est pas toujours celui qu'on pense. Ou celui qu'on préfère et soutient. Il est plus grand de savoir se modérer et de respecter les êtres de chair et de sang.

Le père d'Albert Camus disait que l'homme doit « s'empêcher », pour tout sujet selon moi. Écoutez-le.

La doctrine Biden

Contenir l'Iran, influencer Israël, conclure avec l'Arabie saoudite. Telle serait la doctrine en trois temps de Joe Biden, selon l'éditorialiste américain du New York Times, Thomas Friedman, célèbre auteur d'essais géopolitiques comme *La terre est plate* (2005), dont on sait qu'il a l'oreille du président ainsi qu'un réseau de relations exceptionnel à travers tout le Moyen-Orient. Son analyse a paru le 2 février le jour même des frappes de représailles déclenchées contre des milices pro iraniennes à la frontière syro-irakienne.

Le 28 janvier, trois militaires américains avaient péri dans une attaque de drone sur une base située en Jordanie dans une zone où les trois frontières syrienne, irakienne et jordanienne se rejoignent. Au total, on le sait peu, 45 000 militaires américains sont stationnés au Moyen-Orient (dont 13 000 au Koweït, 10 000 au Qatar, 9 000 à Bahreïn), outre leur base de Djibou-

ti (2 500). En Jordanie, ils sont 3 000, 2 500 en Irak et 900 en Syrie. Donald Trump avait, peu avant la fin de son mandat, retiré l'essentiel des forces en Syrie. Le retrait d'Irak est actuellement en discussion. Les actions du 2 et du 3 février ont d'ailleurs été menées directement depuis les États-Unis avec des bombardiers B-1.

19 victimes étaient recensées le premier jour sur les sites bombardés appartenant à des milices pro iraniennes locales, 46 le deuxième jour. Les Gardiens de la révolution iraniens avaient à l'avance retiré leurs cadres par ailleurs durement ciblés en Syrie par des frappes américaines et israéliennes. Téhéran semble avoir soufflé le froid et le chaud afin de maîtriser au mieux des offensives jugées contre-productives et trop risquées par le Guide suprême. On l'avait vu pour le Hezbollah libanais exceptionnellement discret et prudent. Cela vaut aussi de diverses milices évoluant en marge des forces régulières en Irak, notamment celles qui avaient aidé Bagdad à écraser l'État islamique (EI) à Mossoul. De récents attentats en Iran même ont été revendiqués par les branches survivantes d'EI au Khorassan (entre Iran et Afghanistan). Téhéran est pris entre deux feux, djihadistes sunnites et Américains. Il a fourni ses affidés en équipements. Les drones utilisés en Irak comme au Yémen sont de fabrication iranienne mais, comme hier les Américains en Afghanistan, les fournisseurs ne savent pas toujours l'utilisation qui en sera faite par leurs alliés.

Joe Biden a donc beau

■ **Suède** : Le président Macron a effectué une visite d'État les 30 et 31 janvier en Suède. Le partenariat stratégique avec la Suède (notamment dans le nucléaire, la défense et la sylviculture) a été renouvelé à la veille de l'adhésion de la Suède à l'Otan (le Parlement turc a levé son veto le 23 janvier dernier et seule la Hongrie freine encore le processus).

■ **Argentine** : Le conseil d'administration du FMI a débloqué le 31 janvier une aide de 4,7 milliards de dollars à l'Argentine, qui vise à soutenir « les efforts considérables déployés par les nouvelles autorités pour rétablir la stabilité macroéconomique et aider l'Argentine à satisfaire les besoins de sa balance des paiements ». Cet effort devrait mettre le pays en récession (- 2,8 % selon les prévisions du FMI) alors que tous les autres pays du G20 seront en croissance, et l'inflation galopante ne serait pas maîtrisée avant plusieurs mois.

■ **Chili** : Des incendies géants, aggravés par la canicule, ont lieu à Valparaíso et dans sa région. "C'est la plus grande tragédie que nous ayons connue depuis le tremblement de terre de 2010", a déclaré le président Gabriel Boric, le 4 février. Un bilan provisoire le 5 février faisait déjà état de 112 morts.

■ **Salvador** : Au premier tour de l'élection présidentielle du 4 février, Nayib Bukele Ortiz a été réélu avec 86 % des voix. Aux législatives organisées le même jour, son parti a remporté 58 sièges sur 60. Les élections ont été libres.

■ **Équateur** : Le président équatorien Daniel Noboa a ordonné lundi 29 janvier l'extradition de tous les prisonniers condamnés à plus de cinq ans de prison afin qu'ils exécutent leur peine dans leurs pays d'origine. Cela concernerait 1 500 prisonniers sur 33 000.

■ **États-Unis** : Après Amazon et AT&T, IBM (288 000 employés dans le monde), qui avait beaucoup développé le télétravail, exige, depuis le 16 janvier, de ses cadres et ingénieurs qu'ils reviennent (d'ici août) habiter près d'un bureau (« hub ») de la compagnie et qu'ils assurent au moins trois jours de travail en « présentiel » par semaine. On s'attend à un nombre de démissions suffisamment important pour permettre à IBM de remplir ses objectifs de restructuration.

■ **Moyen-Orient** : En représailles à l'attaque par drones qui avait tué trois soldats américains en Jordanie et fait de nombreux blessés parmi les GI, les États-Unis ont bombardé 85 objectifs, des sites abritant des miliciens pro iraniens en Syrie et en Irak. Il y aurait plus de 70 morts. Le 5 février des drones ont attaqué la base américaine de Deir Ezzor en Syrie.

■ **États-Unis** : La juge en chef du tribunal de l'État du Delaware a donné raison, dans un arrêt du 30 janvier, à un actionnaire très minoritaire de Tesla qui contestait la rémunération faramineuse que s'était fait octroyer Elon Musk en 2018 (environ 52 millions d'euros). En réaction l'homme d'affaires a annoncé le prochain transfert du siège de Tesla au Texas.

jeu. Il dispose d'une fenêtre d'opportunité où il sait que l'Iran ne recourra pas à une escalade qu'il serait incapable de soutenir. Dès lors il a tout loisir de tenter une initiative de paix prête pour le jour où Tsahal aura fini son travail dans la bande de Gaza. Et de ramasser la mise auprès de l'Arabie saoudite et des pays du Golfe.

Dominique Decherf

Russie et Occident

Après deux ans de guerre en Ukraine, nul ne saurait en prédire l'issue.

Mais déjà ceux qui haïssent l'Occident en annoncent le déclin et se moquent de ses efforts incertains pour s'opposer à la Russie dont ils attendent la victoire. Tel est notamment le sens du livre d'Emmanuel Todd, *La défaite de l'Occident* (Gallimard, 2024). Il vante la qualité du régime poutinien qui aurait réussi à réduire en 2017 le taux de décès par alcoolisme à 8,4 pour 100 000 habitants et le taux de suicide à 13,8, et en 2020 le taux d'homicide à 4,7. Il prend sans doute les chiffres de la propagande russe, car les statistiques des grandes institutions internationales en délivrent de bien différents, qui montrent que les taux russes de mortalité, de suicide, d'homicide restent élevés et sensiblement supérieurs à ceux de la France et des États-Unis.

Il en est de même des taux de divorce, d'avortement ou de grossesse non désirée. Le taux de natalité et l'espérance de vie sont

par ailleurs moins élevés en Russie qu'ailleurs. Ces statistiques, où l'Ukraine ne brille pas non plus, même si elle est globalement plus proche de l'Occident que la Russie, souligne le désarroi dans lequel le communisme a laissé ces pays et le triste état de pauvreté morale où ils sont encore, particulièrement la Russie. La gestation pour autrui à titre onéreux a d'ailleurs été autorisée de longue date par ces deux États : 45 000 enfants seraient nés de mères porteuses russes puis emmenés à l'étranger jusqu'en 2022 quand la GPA y a été interdite aux étrangers (Source : Reuters, William Mallard, 27 novembre 2022) tandis que diverses estimations considèrent que 2 000 à 3 000 couples étrangers se tournaient vers la gestation pour autrui en Ukraine chaque année avant la guerre.

Certes, le taux de mortalité infantile semble plus faible en Russie qu'ailleurs. Emmanuel Todd en fait le marqueur éthique universel. Mais outre qu'un seul indicateur favorable n'a guère de signification, il est possible que le nombre moins important de décès infantiles soit la contrepartie du nombre très significativement plus élevé qu'ailleurs du nombre d'avortements. Au surplus, la Russie se fait du mal à elle-même dans cette guerre d'invasion qui lui aurait déjà coûté 315 000 morts et blessés et qui aurait incité 700 000 à 1 000 000 jeunes Russes à quitter son territoire alors que la baisse de sa natalité conduit à un dangereux déclin de sa population. De plus, la Russie est également un pays miné par le

sida et par la drogue : le nombre de personnes traitées pour usage de drogues y est 3,4 fois plus élevé qu'en France. En France, 0,3 % de la population vit avec le sida/VIH ; en Russie, ce nombre est de 1,2 % ou quatre fois plus.

Pour démontrer que la Russie n'est pas seulement plus forte moralement mais aussi qu'elle assure mieux son avenir économique que les États-Unis, Emmanuel Todd met en avant que les États-Unis forment trop peu d'ingénieurs, (7,2 % de leurs étudiants), à l'inverse de la Russie (23,4 %). Mais qu'est-ce qu'un ingénieur ? L'Union soviétique était le pays des ingénieurs qu'elle chouchoutait et parmi lesquels elle recrutait la grande majorité des membres du bureau politique de son parti communiste. Staline désignait les écrivains comme des « ingénieurs des âmes ». On a vu le résultat. Mais leur importance souligne d'abord que la Russie est restée dans l'économie d'avant et n'a pas encore rejoint l'économie des nouvelles technologies qui requièrent plus de sciences, de numérique et désormais d'IA.

Enfin, Emmanuel Todd, pour achever de ruiner le destin américain, se gausse du fait que « la production industrielle américaine, qui représentait 45 % de la production mondiale en 1945, n'en représente plus que 17 % ». Mais c'est au contraire la force de l'Occident d'avoir permis que la production industrielle soit désormais mieux partagée. C'est ce qui a enrichi le monde de telle façon que la grande pauvreté y a baissé considérablement tandis que le communisme soviétique avait appauvri son monde.

Si bien des chiffres et des dires de M. Todd sont inexacts, il reste vrai que l'Occident en général, et l'Amérique en particulier, s'affaiblit de la médiocrité de ses dirigeants, qui oscillent entre un populisme primaire et une social-démocratie inconsistante voire décadente, et de ses intellectuels qui se plient d'eux-mêmes à la nouvelle révolution culturelle décrétée par les gauches intersectionnelles. M. Todd situe la cause d'une décadence occidentale dans l'évanescence du protestantisme et, c'est sans doute vrai, de celle plus globalement du christianisme.

Mais les États-Unis, quoi qu'on en dise, restent puissants. Ils sont encore une terre d'innovation, d'entrepreneuriat et d'aventure. La croissance y est encore soutenue, l'inflation jugulée. Le PIB par habitant (en pouvoir d'achat) y reste supérieur de 40 % à celui de l'UE et plus de deux fois celui de la Russie (même le PIB/hab en PPA de la Roumanie est plus élevé – de presque 5 000 dollars – que celui du pays de Poutine). La société américaine, loin d'être parfaite, est demeurée plus libre que l'Europe percluse de technocratie.

En définitive, les dérèglements sociaux de l'Occident sont le fruit de sa liberté qui permet de les combattre et dont a accouché le progrès du monde. Il faut peut-être supporter ses miasmes pour profiter de son miel. Il faut néanmoins veiller à ce que le bon l'emporte et il n'y parviendra que si le débat intellectuel et moral retrouve suffisamment de richesse pour irriguer la société. Car si, comme le poisson dit-on, les sociétés pourrissent

par la tête, par l'esprit elles peuvent aussi revivre. Souhaitons d'ailleurs que la liberté puisse à nouveau féconder l'âme russe dont la littérature a livré la puissance. Mais pour ce faire il est sans doute nécessaire de mettre fin au poutinisme étroit et mortifère qui muselle la pensée et sème la dévastation.

Jean-Philippe Delsol

■ **États-Unis** : L'État d'Oregon, qui avait dépénalisé l'usage des drogues dures en 2020 à la suite d'un référendum, a pris le 31 janvier, une série de décisions très strictes pour essayer de lutter contre l'explosion de l'usage du Fentanyl. Cette drogue, fabriquée par des cartels sud-américains à partir de produits chimiques importés de Chine, a causé la mort de 700 000 Américains en trente ans et est la première cause de mortalité chez les 10-18 ans, par overdose.

■ **Transport aérien** : La compagnie irlandaise Ryan Air, qui transporte plus de 180 millions de voyageurs par an, a annoncé une chute de 93 % de ses bénéfices (de 14,8 millions d'euros à 2,7 milliards) au troisième trimestre 2023. Hausse du prix du kérosène et hausse des salaires des pilotes expliquent ce résultat.

■ **Corée** : La Corée du Nord a tiré plusieurs missiles de croisière en direction de la mer Jaune, sans doute depuis un ou plusieurs sous-marin(s), le 28 janvier.

■ **Pakistan** : À la veille des élections régionales

du 8 février, l'ancien Premier ministre Imran Khan (l'ancien champion de Cricket qui reste très populaire dans son pays) et son épouse Bushra Bibi, ainsi que l'ancien ministre Shah Mehmood Qureshi, ont été condamnés les 30 et 31 janvier à de nombreuses années de prison pour « corruption » et « divulgation de documents classés ».

■ **Sénégal** : Le 3 février, le président Macky Sall a annoncé le report sine die des élections présidentielles dont la campagne électorale allait commencer mais où il n'était pas candidat. Le processus de validation des candidats par le Conseil constitutionnel (qui éliminait deux des principaux opposants au président) avait été remis en cause par le Parlement le 31 janvier. Des manifestations ont été vigoureusement réprimées le 4 février à Dakar.

■ **Irlande du Nord** : Après deux ans de blocage institutionnel sur la question des frontières depuis le Brexit, Michelle O'Neill, 47 ans, a été élue, le 3 février, Premier ministre d'Irlande du Nord. Elle est la principale dirigeante du Sinn Féin, le Parti républicain qui réclame la réunification avec la République d'Irlande, et c'est la première fois que les nationalistes irlandais occupent ce poste en Irlande du Nord.

■ **Ukraine** : Les Russes ont bombardé plus de cent objectifs sur neuf villes dans l'oblast frontalier de Soumy au nord-est de l'Ukraine dans la nuit du 4 au 5 février, causant d'importants dégâts. Le 3 février, le bombardement, a priori par les Ukrainiens, d'une bou-

langerie à Kyssytchansk, dans l'oblast de Louhansk contrôlé par les Russes, a fait au moins une trentaine de morts.

■ **Turquie** : Le ministre des Affaires étrangères turc a annoncé, le 4 février, la prochaine visite du président Poutine à Ankara.

■ **Automobile** : Le groupe japonais Toyota, qui conteste la marche forcée vers le tout électrique automobile, a dévoilé, le 1er février, son nouveau moteur à ammoniac développé avec le constructeur chinois GAC. Dans le même temps, son concurrent développe des moteurs à hydrogène en partenariat avec l'Américain General Motors.

■ **Vietnam** : Le conglomérat Vingroup est à la peine dans son projet de voitures électriques VinFast avec seulement 35 000 véhicules vendus l'année dernière.

■ **Réseaux sociaux** : Meta a vu son cours de Bourse à Wall Street augmenter de 20 % le 2 février, à 474,99 dollars, pour les 20 ans de Facebook. La firme fondée par Mark Zuckerberg a réalisé un chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars au dernier trimestre 2023, dégage un bénéfice de 14 milliards et, pour la première fois, verse un dividende de 50 cents par action.

La veille, Mark Zuckerberg avait pourtant été sérieusement pris à partie devant le Sénat américain. Il avait été forcé de présenter de pitoyables excuses aux familles victimes des nombreuses dérives occasionnées par les réseaux sociaux.

Le prince à la tête de coton

Sur un côté de la scène, quatre chaises, solides, organisées comme les sièges d'une voiture, sur lesquelles les quatre personnages sont assis. De l'autre, Nicolas porcher, assis par terre derrière sa console son. On aperçoit deux bouquets de fleurs, un livre ouvert. Musique. J'ai lu le dictionnaire en entier, de la première à la dernière page.

Un souvenir d'enfance, quand ils portaient en vacances dans leur vieille voiture. Jacques et Amandine, les parents. Charlotte et Alexandre, les enfants. Il est à la retraite, elle est enseignante. Il commence à employer un mot pour un autre. C'est bien du tout pour c'est rien du tout.

Le Prince à la tête de coton raconte leur histoire. L'inquiétude, les examens. Le diagnostic : aphasie primaire progressive. Les complicités, les tensions. La colère, les colères. La haine, l'insupportable. Le départ.

Le texte de Nicolas Porcher est fin et touchant, dans son propos autant que dans sa gestion du temps. Il sait suggérer les choses de telle façon qu'elles deviennent évidentes pour le spectateur, et il avance, sans perdre le fil, sans se perdre en circonvolutions inutiles. Il pose un regard bienveillant sur cette famille qui se retrouve face à la maladie du père, il dit l'amour, il



dit les difficultés sans les fuir ni tomber dans le pathos. Également compositeur, il a écrit l'ambiance sonore et les chansons du spectacle, une façon élégante de rendre les pensées d'Amandine, de Charlotte ou de Jacques sans les envoyer donner un monologue à l'avant de la scène.

Il emmène le spectateur face à ses questions : comment on fait, quand la communication devient impossible ? qu'est-ce qui fait qu'on est toujours un être humain ? où est la place de l'amour quand vient le temps de l'institution ? Quand la tension devient trop forte, il sait installer une pause poétique, un conte vietnamien joué en théâtre d'ombres.

La mise en scène d'Éloïse Bloch est un modèle de naturel, de simplicité et d'efficacité. Dans une scénographie minimaliste, elle orchestre un ballet au service du texte, elle rend facile la lecture du fonctionnement, des dysfonctionnements, de cette famille, finalement si unie.

Sur scène, la famille de Jacques est jouée avec talent par Marie-Béatrice Dardenne, Ellen Huynh Thien Duc, Stéphane Ly-Cuong, et Quentin Raymond, tous savent jouer de la musicalité de leurs voix, chacun aura son moment de grâce. Accompagnés sur scène par Nicolas Porcher, qui joue au plateau l'ensemble des musiques et en pilote la

création sonore. C'est un beau travail de troupe, et la complicité qui les réunit est tangible pendant toute la pièce.

J'ai surtout été touché par la bienveillance du Prince à la tête de coton. Le mot s'est installé dès les premiers instants. Bienveillance du texte et du propos, bien sûr, l'histoire de cette famille qui entoure comme elle peut le père qui s'envole lentement. Bienveillance qui règne sur le plateau, dans le regard de Nicolas Porcher, dans la sincérité avec laquelle ils sont tous attentifs aux autres.

Le Prince à la tête de coton est un spectacle fin et touchant. C'est une histoire d'amour. Un spectacle bienveillant. Un bon texte, bien servi par sa distribution, une mise en scène simple et fluide, qui n'impose pas ses réponses, c'est le théâtre que j'aime.

Allez voir *Le Prince à la tête de coton*. C'est un coup de cœur. Non, pas seulement un coup de cœur. C'est une pépite. Ne la manquez pas.

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

Au théâtre de La Flèche, 77 rue de Charonne 75011 Paris, qu'au 16 mars 2024 : 19 h 00. Durée : 1 h 10. Texte : Nicolas Porcher. Avec : Marie-Béatrice Dardenne, Ellen Huynh Thien Duc, Stéphane Ly-Cuong, Nicolas Porcher, Quentin Raymond. Mise en scène : Éloïse Bloch. Compagnie : Le bruit de l'entre. Visuel : Matthieu Truffinet.

COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF « OSER LE FRANÇAIS »

Oser le français est un collectif créé à l'initiative de l'Observatoire des Libertés, de Défense de la Langue Française, du Français en Partage et du Carrefour des Acteurs Sociaux... des composantes de ce collectif ont envoyé vingt recours gracieux à vingt établissements publics – dont la Ville de Paris pour son « *Hacking speed meeting* », le ministère de la Culture pour les travaux de la cathédrale Notre-Dame et ses panneaux bilingues, la communauté d'agglomération gestionnaire du Lac du Bourget, ou encore les responsables des aéroports Charles de Gaulle, de Marseille-Provence, toutes entités violant allègrement la loi. À l'occasion de la « Journée de la langue française », le 20 mars, la justice sera saisie des requêtes concernant les établissements ne nous ayant pas répondu, ou l'ayant fait de manière non satisfaisante. Pour information : Louis Maisonneuve : observatoire.des.libertes@laposte.net